

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

Avis de vigilance – influenza aviaire

Message important de l'ACIA

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) nous demande de transmettre un message important à tous les partenaires du secteur avicole québécois. Les cas actuels d'influenza aviaire sont dans une zone à haute concentration de volailles et, par conséquent, l'ACIA reçoit une grande quantité de demandes de permis.

L'équipe de contrôle des déplacements constate malheureusement que plusieurs demandes comportent des erreurs de date(s) d'envoi, d'adresse(s) de départ ou d'adresse(s) de destination. Ceci fait en sorte que les éleveurs doivent être contactés individuellement par écrit ou par téléphone pour valider l'information qui doit ensuite être corrigée afin que le permis soit émis correctement et au bon moment. Ces suivis prennent du temps et mettent de la pression sur les équipes en place lorsque les permis doivent être émis à la dernière minute.

De plus, plusieurs demandeurs de permis appellent sur la ligne des oiseaux malades pour s'informer des délais, poser des questions sur les méthodes de désinfection de leur camion, etc. Ces demandeurs sont redirigés vers l'adresse courriel des permis, mais ceci apporte une surcharge de travail aux équipes et causent aussi beaucoup de frustration pour les demandeurs d'information puisque la priorité est présentement à l'émission des permis dans les délais demandés.

Pour avoir un système efficace d'émission des permis, il faut respecter le système de commandement de l'ACIA et s'assurer que les informations fournies dans les demandes soient suffisamment détaillées et exactes.

Veuillez SVP prendre connaissance de quelques rappels importants ci-dessous.

Ligne des oiseaux malades

Le numéro **(450) 768-6763** est la ligne d'urgence pour la déclaration d'**oiseaux malades** suggérant la présence d'influenza aviaire. **Ne pas utiliser ce numéro pour les questions concernant les demandes de permis.**

Questions sur les permis

Pour obtenir de l'aide sur les permis et les autorisations de contrôle des mouvements dans les zones de contrôle primaire (ZCP), les producteurs commerciaux doivent appeler leur office de commercialisation selon la liste ci-dessous.

Les Éleveurs de volailles du Québec : 514-556-1679

La Fédération des producteurs d'œufs du Québec : 1-800-665-6383

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec : 819-469-6704

Les fabricants d'aliments pour animaux et les couvoiriers de poussins de poulets à griller doivent d'abord adresser leurs questions à l'Association québécoise des industries animales et céréalières (AQINAC) et Les Couvoiriers du Québec : 450-799-2440

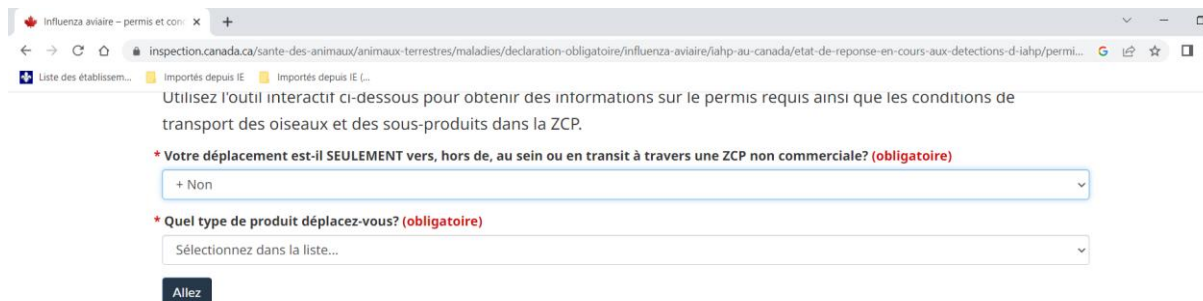
Les abattoirs doivent adresser leurs questions au CQTV.

Toute question ne pouvant être répondue par les associations ci-dessus pourra être dirigée vers l'EQCMA qui clarifiera la problématique avec l'ACIA.

Tout autre partenaire intervenant dans le secteur avicole et n'étant pas représenté par une organisation (p.ex. livreur de propane, diésel, ripe, exterminateur, entreprise de lavage et désinfection, etc.) peut diriger ses questions directement à l'EQCMA auprès de Mme Leila Aguilera au (450) 679-0540 poste 8819 ou par courriel à leilaaguilera@eqcma.qc.ca. En son absence, vous pouvez contacter Martin Pelletier au (450) 679-0540 poste 8697 ou par courriel à martinpelletier@eqcma.qc.ca.

Demands de permis de déplacements

Nous rappelons que pour déterminer le type de permis dont vous avez besoin, vous devez utiliser l'outil dynamique sur le site internet de l'ACIA au [lien suivant](#).



The screenshot shows a web browser window with the URL inspection.canada.ca/sante-des-animaux/animaux-terrestres/maladies/declaration-obligatoire/influenza-aviaire/iahp-au-canada/etat-de-reponse-en-cours-aux-detections-d-iahp/permis.... The page content includes the text: "Utilisez l'outil interactif ci-dessous pour obtenir des informations sur le permis requis ainsi que les conditions de transport des oiseaux et des sous-produits dans la ZCP." Below this, there are two dropdown menus. The first is labeled "* Votre déplacement est-il SEULEMENT vers, hors de, au sein ou en transit à travers une ZCP non commerciale? (obligatoire)" and has "Non" selected. The second is labeled "* Quel type de produit déplacez-vous? (obligatoire)" and has "Sélectionnez dans la liste..." selected. There is an "Allez" button at the bottom.

Pour les **permis généraux**, les demandeurs peuvent eux-mêmes compléter et imprimer ce permis directement du site de l'ACIA en suivant les étapes à la section ci-dessus mentionnée.

Pour les **permis spécifiques**, les demandes doivent aussi être complétées en suivant les étapes à la section ci-dessus et être soumises à l'ACIA en rencontrant les exigences demandées. Le courriel à utiliser est le suivant : cfia.QCContrôleDéplacementsPermis-MovementPermits.acia@inspection.gc.ca

Normalement, lorsqu'une demande de permis spécifique est soumise, vous recevrez un message automatisé d'accusé de réception de la boîte de réception générique des permis pour vous informer des délais de réponse et faire un rappel des exigences pour l'émission des permis spécifiques. **Si les demandeurs n'ont pas de nouvelle 3 heures avant leur déplacement, ils devront écrire à nouveau à cette même adresse de courriel avec dans l'objet de leur courriel la mention URGENT.**

Rappels sur les délais de soumission des demandes des permis spécifiques

Les demandes de permis doivent être soumises dans un délai raisonnable pour être traitées à temps, soit un minimum de 72h avant le début du mouvement. Pour des déplacements qui exigent davantage de planification (tests pré-mouvements), il est recommandé de faire sa demande 5 jours à l'avance.